

Double assassinat au Château de Veauce

Qui se souvient de l'émission *Mystères* se rappelle certainement du reportage sur le Château de Veauce (1) ! Surplombant les plaines de l'Allier, en Auvergne, cette forteresse du 9ème siècle est devenue célèbre, dans les années 1980, grâce à son propriétaire d'alors, Ephraïm Tagori de la Tour, qui prétendait être visité chaque nuit par un fantôme prénommé Lucie.



Intrigués par cette rumeur, les médias se sont emparés de l'affaire, à commencer par France Inter. Dans la nuit du 4 août 1984, l'équipe du journaliste Jean-Yves Casgha, spécialiste des reportages sur l'étrange, assistés d'un médium et de sa petite-fille, auraient été témoins de l'apparition de la dame blanche dans les hauteurs du château. Ils auraient même gardé des traces tangibles de leur rencontre avec Lucie : "*Dans cette tour fut, pour la première fois au monde, photographié et enregistré un fantôme*" (2). Décrites par des zététiciens (3), ces "preuves" ont alors contribué à médiatiser le château et son excentrique propriétaire. Invité des plateaux de télévision, il s'est amusé à raconter son histoire, multipliant les anecdotes, avec émotion, jusqu'à sa mort. Que reste-t-il de cette expérience ?

La légende du fantôme est-elle toujours d'actualité au château de Veauce ? Maison-Hantee.com est remonté aux sources de l'affaire avant de se rendre sur place auprès de la nouvelle propriétaire. Une visite hors du commun !

Textes et photos par Olivier Valentin

Mardi 30 mai 2006. Nous avons rendez-vous à 15h avec le guide du château. C'est jour de fermeture au public (4). Bloqués devant les grilles cadenassées de l'entrée des visiteurs, nous passons un coup de fil pour avertir de notre présence. Aucune réponse. Je tombe systématiquement sur le répondeur. Y aurait-il eu un quiproquo sur la date du rendez-vous ? Alors que je cherche à pénétrer dans l'enceinte du parc par un autre chemin, une habitante de Veauce m'interpelle et m'indique une entrée conduisant directement à la cour d'honneur du château.

Une fois à l'intérieur, toujours aucun signe de vie

Je commence à m'inquiéter, frappe aux portes et aux fenêtres, sonne la cloche et appelle, en vain, les habitants du château de Veauce. Une voiture, portière ouverte, est garée devant la porte d'entrée. Deux paons montent la garde. Séduit par le charme de cette vieille demeure, je constate que l'âme des pierres n'a pas pris une ride, même si l'une des tours s'est écroulée et que plusieurs bâtiments, en mauvais état, ont l'air condamnés. Alors que nous allions rebrousser chemin, bredouilles de toute histoire de fantôme, une femme se manifeste à une fenêtre. Elle est anglaise. S'excusant de s'être assoupie, Elisabeth Mincer, nouvelle propriétaire du château de Veauce, nous rejoint. Son adjoint Kevin, l'esprit encore embrumé, lui emboîte le pas. Fatigués par l'organisation d'une semaine d'événements artistiques (5) qui s'est achevée la veille, tard dans la nuit, ils avaient complètement oublié notre visite...



Après les présentations d'usage, Kevin Costello, victime collatérale d'un "excès de table", nous remet un document et nous invite à déambuler à notre guise dans les couloirs du château. Il ne semble pas en état de pérorer sur douze siècles d'histoire. Nous voilà donc livrés à nous-mêmes et aux caprices des mystères de Veauce...

Douze siècles nous contemplent...

Construit vraisemblablement en 808 par Charlemagne (6) pour son fils, Louis Le Débonnaire, le vaste château, aujourd'hui classé Monument Historique, fut complété au fil des siècles par de nombreux éléments architecturaux jusqu'à devenir baronnie en 1400, comme l'atteste des armoiries surmontant une grille de style gothique flamboyant. L'édifice est flanqué de cinq tours : la tour carrée, la plus ancienne, le donjon avec sa tour de guet, la tour crénelée où se situaient les prisons, la tour de l'horloge dont le mécanisme – encore en activité ! – date de 1795 et la tour hexagonale.



A l'origine propriété d'un sire de Veauce, qui possédait le droit de justice sur les terres avoisinantes, la seigneurie de Veauce fut érigée en baronnie, au début du 15ème siècle, par le Roi Louis II de Bourbon en faveur du chevalier Robert Dauphin, seigneur de Royne et de Veauce.



Après la mort de Charles de Bourbon, Connétable de France, le château de Veauce releva directement de la Couronne. Dès lors, plusieurs familles illustres s'y sont succédées. En très mauvais état au milieu du 19ème siècle, Charles Eugène de Cadier, Baron de Veauce, a conduit, entre 1841 et 1846, les importants travaux de rénovation qui lui donnèrent son aspect actuel. En 1973, le Baron Eugène de Cadier céda le château à Monsieur Ephraïm Tagori de la Tour, premier porte-parole de la hantise.

Lucie

Dans les couloirs silencieux du château, on peut admirer plusieurs représentations du fantôme de Lucie, la Dame Blanche de Veauce. Dans la galerie des peintres, au 1er étage, la grande toile de Marcel Hasquin, titrée "Les mystères du château de Veauce", immortalise la légende de Lucie dans un mouvement tourbillonnant. A l'entrée de la galerie des vitraux, une peinture sur soie de Daniel de Chaumant met en scène le fantôme s'évadant de sa prison.

Enfin, je reste pensif devant cet autre tableau de Marcel Hasquin, accroché au bout du couloir, avant le petit escalier qui mène aux parties les plus anciennes de la forteresse. On peut y voir une femme ligotée qui, aidée d'une chouette, se libère de ses liens. J'imagine qu'il s'agit à nouveau de Lucie en compagnie de ce mystérieux oiseau de nuit, symbole de sagesse et guide vers... l'au-delà ! On raconte qu'une chouette aurait passé sa vie à tourner autour de la tour de l'horloge avant d'y être retrouvée morte. Sa mystérieuse activité aurait-elle trouvé un lien avec Lucie, sous la plume du peintre ?



D'après les témoignages de M. Tagori de la Tour, le fantôme de Lucie hanterait le chemin de ronde et la salle des pendus depuis le 16ème siècle.

Vers 1560, la belle et jeune domestique au château, Lucie, fut courtisée par le Baron de l'époque, Guy de Daillon, bien que marié. Alors qu'il était parti guerroyer, la Baronne, jalouse, en profita pour jeter Lucie dans la prison de la tour dite "mal coiffée", où elle mourut de faim, de froid et de peur. Depuis, elle revient certaines nuits honorer la mémoire de son funeste sort.

Depuis 2002, date à laquelle elle a acquis le château, Elisabeth Mincer n'a jamais croisé le fantôme de Lucie. Mais elle avoue que certains hôtes qui ont séjourné à Veauce l'ont aperçu pendant la nuit, dans leur chambre. Témoignage digne de foi ou bluff marketing ? En tous cas, l'affaire du fantôme de Veauce n'a pas manqué d'intéresser le zététicien Erick Maillot, il y a une dizaine d'années.

La nuit des tous les mystères

Sceptique confirmé, Erick Maillot s'est évertué à décrédibiliser les "preuves" des journalistes de France Inter, en montrant qu'il était possible de les attribuer à des phénomènes bien réels. Est-il parvenu à tuer la légende ? Revenons sur les circonstances de l'enquête.



Août 1984, Jean-Yves Casgha, journaliste qui "*a du mal à croire aux fantômes*", organise une veillée nocturne pour obtenir des traces de l'existence du fantôme. Avec l'accord de M. Tagori de la Tour, il fait installer des micros dans le chemin de ronde et dans la salle des pendus, où doit, selon les dires du propriétaire, se manifester Lucie. En compagnie de ses collaborateurs, du parapsychologue Raymond Réant (7) et de sa petite-fille Aurore, Jean-Yves Casgha attend le mystérieux phénomène. A minuit, Aurore aperçoit une lueur fantomatique près d'une fenêtre. Alors qu'elle se précipite, la fillette tente d'entrer en communication avec la silhouette lumineuse. Le médium prend des photos. La lueur sort de la salle et emprunte le chemin de ronde. C'est alors que le technicien radio, en régie dans une autre salle, perçoit un bruit strident qui le pousse à enlever son casque et rejoindre précipitamment le groupe.

Casgha est convaincu que le sifflement enregistré a été provoqué par le passage de Lucie. En outre, l'une des photos du médium a révélé une forme lumineuse, ovoïde et floue. Une authentique manifestation spectrale a-t-elle été photographiée et enregistrée cette nuit-là ? Le zététicien en doute.

D'après lui, l'anomalie sonore pourrait s'expliquer par la condensation, fréquente les nuits d'été, dans les vieux châteaux, et suffisante pour "*provoquer la fuite du courant à fort voltage d'un condensateur de microphone*". Il regrette aussi que le matériel photographique utilisé, notamment la pellicule du médium, n'ait pas été analysé pour garantir l'authenticité de la "photo de Lucie".



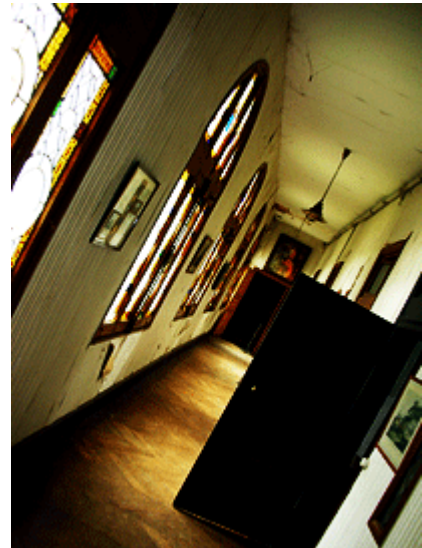
Erick Maillot se lance alors dans une démarche zététique, souvent controversée, qui consiste à singer des phénomènes mystérieux par des reconstitutions scientifiques pour prouver que l'inexplicable peut toujours s'expliquer. Les zététiciens pensent en effet que si un phénomène paranormal peut être reproduit artificiellement, il cesse automatiquement d'être paranormal. Curieuse méthode car même si on peut imiter à la perfection les signes d'un mystère, cela n'empêche pas qu'il puisse avoir une cause inconnue ! Il recrée alors les caractéristiques d'une photo de fantôme et attribue celle du médium à un effet de la Lune. Selon lui, tout est affaire de lumière jusqu'au nom lui-même du fantôme, Lucie (du latin *lux*, lumière) !

La mort du fantôme ?

Dans une émission de Tina Kieffer consacrée aux fantômes, Paul-Eric Blanrue, un autre zététicien, s'est amusé à abuser de la crédulité de M. Tagori de la Tour avec des photos truquées. Auteur d'un réquisitoire contre le fantôme, il a visé à démonter l'opération commerciale derrière la légende, ne trouvant aucune donnée sur la présence de Lucie à Veauce au 16ème siècle.

Même les habitants du village n'auraient jamais entendu parler de cette hantise avant l'arrivée de M. Tagori de la Tour, un "faux baron", d'après P.-E. Blanrue.

En toute logique, le vieux briscard refusa d'ouvrir son château au Cercle Zététique. Il est mort à la fin des années 1990, laissant à sa famille le soin d'éconduire une dernière fois les zététiciens. Avaient-ils cassé le rêve d'immortalité d'un vieillard qui, luttant contre la solitude et l'insomnie, s'était attaché tendrement à son revenant ? Qui du châtelain ou de France Inter a mis le feu aux poudres en premier ? Cobaye, malgré elle, de la méthode expérimentale, Lucie n'aurait jamais dû passer à la télévision ! La trop forte médiatisation de cette légende, qu'elle soit authentique ou inventée, aura donc fait deux victimes : Lucie et son vieux châtelain au cœur d'artichaut !



Dans la brochure actuelle, on peut lire "Château de Veauce : forteresse hantée, demeure d'histoire". Dernier hommage, mythe ancré dans l'inconscient collectif ou filon qui continue ?

Ce n'est ni aux zététiciens, ni à Maison-Hantee.com d'en décider...

O.V.

- (1) Nous avons retrouvé ce reportage sur Google Video ! (N.B. : suivre le lien depuis l'article en ligne)
- (2) Le Figaro Magazine, 13 octobre 1984
- (3) La zététique est une démarche philosophique, s'inspirant du scepticisme, qui a recours à la "méthode scientifique" pour essayer d'appréhender efficacement le réel. Issu de cette discipline, le Cercle Zététique, fondé par Paul-Eric Blanrue, est une association loi de 1901 qui rassemble chercheurs, universitaires et illusionnistes, pour démasquer les mystificateurs. Les zététiciens se sont souvent illustrés dans le cadre de controverses médiatiques musclées visant à décrypter, avec plus ou moins de pertinence, les phénomènes paranormaux.
- (4) Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30 (prix d'entrée de 4 à 6 Euros)
- (5) Possibilités de location de salons pour des réceptions, expositions, conférences, réunions ou mariages. 4 chambres d'hôtes disponibles sur réservation au 04 70 58 53 27 ou 06 16 05 85 61 (anglais et français).
- (6) Selon d'autres sources, le château apparaît dans l'histoire au début du XIème siècle, avec Arnould de Veauce. Il s'agissait d'un habitat défensif, érigé sur un pic rocheux et destiné à surveiller des frontières géographiques très discutées dans la région. (cf. <http://mairie-veauce.planet-allier.com>)
- (7) Sur son enquête à Veauce, lire *La parapsychologie et l'invisible*, par Raymond Réant, Editions du Rocher, 1986 (ouvrage disponible uniquement en occasion)